

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

ONZIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE DES PECHEES
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 5-10 décembre 1979)

RESUME DES ACTIVITES DE LA COMMISSION DU PACIFIQUE SUD
CONCERNANT LE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE DE MARS 1978 A
DECEMBRE 1979

par

J. Crossland et R. Grandperrin

Le programme de travail de la Commission du Pacifique Sud comporte six volets principaux :

- 1) Evaluation des ressources et des techniques de pêche
- 2) Gestion et conservation
- 3) Traitement des produits de la pêche
- 4) Bourses de recherche appliquée et de formation
- 5) Missions à court terme de consultants
- 6) Recueil et diffusion de l'information

On trouvera en annexe I un résumé du programme de travail provisoire de trois ans (1980-1982).

1. EVALUATION DES RESSOURCES ET DES TECHNIQUES DE PECHE

Programme d'étude et d'évaluation des stocks de bonites
(voir Comité d'experts de la bonite)

Projet de développement de la pêche profonde

Depuis la Dixième Conférence technique régionale des pêches (Nouméa, 13-17 mars 1978), ce projet a été exécuté de la façon suivante :

<u>Pays</u>	<u>Dates</u>	<u>Maître pêcheur</u>
Fidji	(9/4) →	P. Mead
Kosrae	(9/4/79-30/6/79)	P. Mead
Niue	(3/7/78-31/8/78)	T. Fusimalohi
Niue	(25/8/79-26/10/79)	P. Mead
Nouvelle-Calédonie	(7/6/79-17/8/79)	T. Fusimalohi
Nouvelles-Hébrides	(8/9/78-7/4/79)	T. Fusimalohi
Palau	(30/10/79-)	P. Taumaia

<u>Pays</u>	<u>Dates</u>	<u>Maître pêcheur</u>
Papouasie-Nouvelle-Guinée	(6/9/79-)	T. Fusimalohi
Samoa américaines	(28/3/78-2/6/78)	P. Mead
Tonga	(3/6/78-20/9/78)	P. Mead
Tonga	(15/6/79-25/8/79)	P. Mead
Yap	(26/9/78-9/4/79)	P. Mead

12
→ demandes

T. mek
NH
Wallis
(Kiribati)

On a pratiqué essentiellement la pêche profonde à la ligne verticale sur les tombants extérieurs du récif mais aussi parfois la pêche à la traîne. Les prises totales (suivant les deux méthodes) et le taux de prises pour la pêche de fond dans les pays où les données ont été recueillies ont été les suivantes (par heure de pêche au moulinet) : Samoa américaines - 3.022 kg, 4,4 kg; Kosrae - 1.610 kg, 9,6 kg; Nouvelles-Hébrides - 986 kg, 3,1 kg; Nouvelle-Calédonie - 2.314 kg, 6,9 kg; Niue - 1.733 kg, 2,8 kg; Tonga - 2.495 kg, 3,6 kg; Yap - 2.715 kg, 6,9 kg.

Dans chaque pays visité, les pêcheurs locaux ont reçu une formation pratique aux techniques de la pêche profonde.

2. GESTION ET CONSERVATION

Colloque conjoint CPS/NMFS sur les tortues marines
Etude des ressources côtières (voir le Programme régional d'écologie)

3. TRAITEMENT DES PRODUITS DE LA PECHE

Cours de formation au traitement de la bêche-de-mer

Organisés sous les auspices de la CPS, ces cours ont été donnés à Fidji et aux Iles Salomon par les services de vulgarisation du Département des pêches de ces deux pays. Depuis la dernière Conférence des pêches, sept personnes ont reçu une formation dans ce domaine

<u>Pays du stagiaire</u>	<u>Nombre de stagiaires</u>	<u>Lieu de formation</u>
Kiribati	1	Iles Salomon
Nouvelle-Calédonie	2	Fidji
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2	Fidji
Polynésie française	1	Fidji
Tonga	1	Fidji

4. BOURSES DE RECHERCHE APPLIQUEE ET DE FORMATION

Recherche sur la bêche-de-mer

Depuis août 1978, la CPS finance la mission d'un biologiste, M. Mark Gentle, qui étudie les espèces commercialisables de bêche-de-mer (voir document distinct). M. Gentle est en poste à Fidji où il collabore avec le Service des pêches, mais il est à la disposition de toute la région. Il a déjà effectué une étude des stocks de bêche-de-mer de Tokelau et il fera prochainement de même aux Iles Cook.

Formation à l'évaluation des stocks de bénitiers

Des crédits ont été accordés pour permettre à M. M. Vulawalu de Fidji de passer un mois au Service des pêches du Queensland à Cairns.

Formation de jeunes stagiaires en Nouvelle-Zélande (pêche)

Neuf insulaires océaniens (1 de Fidji, 3 de Tokelau, 4 de Tonga et 1 de Tuvalu) ont suivi au Nelson Polytechnic, un cours de 18 semaines de formation à la pêche de février à juin 1979.

Visites d'étude

M. W.A. Wilkinson, responsable des pêches de Tonga, s'est rendu au Samoa-Occidental pour une semaine en octobre 1978 afin de superviser le projet de culture de mollies et le projet de construction navale FAO/DANIDA.

Deux membres du Service des pêches de Niue, M. A. Moana et M. H. Eliko, ont effectué en juin 1979 un voyage d'étude de cinq semaines aux Samoa américaines, au Samoa-Occidental et à Tonga. Ils ont étudié les techniques de pêche, particulièrement les méthodes de pêche profonde.

Formation à l'aquaculture

Deux stagiaires des Nouvelles-Hébrides ont passé six mois au total au Centre d'aquaculture de Nouvelle-Calédonie et au CNEOX de Tahiti pour y étudier la culture des crevettes.

Un stagiaire de Tonga a passé deux mois au Kiribati et un mois aux Samoa américaines pour y étudier respectivement la culture des Chanos chanos et un projet de culture des mollies.

5. MISSIONS A COURT TERME DE CONSULTANTS

La plus importante publication résultant d'une mission à court terme d'expert, qui a été publiée en septembre 1978, est la suivante :

Klawe, W.L. 1978 : Estimations des prises de thons et de marlins effectuées par les palangriers japonais, coréens et taïwanais à l'intérieur de la zone économique de 200 milles des pays membres de la Commission du Pacifique Sud. Document occasionnel N° 10, 41 pages.

6. RECUEIL ET DIFFUSION DE L'INFORMATION

Conférence technique régionale des pêches Lettre d'information sur les pêches de la CPS

Depuis la dernière Conférence des pêches, quatre numéros seulement ont été publiés du fait de la charge de travail de l'imprimerie.

Rapports

Des rapports concernant les projets suivants ont été établis :
Projet de pêche artisanale au demi-large à Tuvalu, aux Iles Salomon; Projet de développement de la pêche profonde aux Samoa américaines, à Niue, à Tonga (sous presse pour les Nouvelles-Hébrides, Kosrae, Yap et la Nouvelle-Calédonie); Projet sur les tortues; Projet sur les langoustes (sous presse).

Manuels

Un manuel sur la Bêche-de-mer dans le Pacifique tropical et un Manuel à l'intention des pêcheurs de langoustes des îles océaniques tropicales ont été établis et sont sous presse.

Répertoire des pêches de la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud

Ce Répertoire, le premier du genre concernant la région, donne des informations générales sur les différents pays et sur les organisations internationales, les universités et tous les centres de recherche s'occupant de pêches. Pour chaque pays, des détails sont fournis sur le service des pêches, l'infrastructure, les techniques et le secteur du traitement, les prises et les produits dérivés de la pêche, l'aquaculture, les exportations, les importations, etc. Cet ouvrage sera utile aux responsables des pêches, aux spécialistes de la mer et aux agents travaillant au développement de la pêche aussi bien dans la région qu'ailleurs.

Services d'informations

Une part importante des activités de la CPS en matière de pêche a consisté comme par le passé à répondre à des demandes de renseignements adressées par des gouvernements et des particuliers sur tel ou tel aspect de la pêche tropicale.

ANNEXE I - PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISoire
DE TROIS ANS DE LA CPS (1980-1982)
DANS LE DOMAINE DES PÊCHES

	1980	1981	1982
<u>Evaluation des ressources et des techniques de pêche</u>			
Programme bonite	+	+	
Programme de développement de la pêche profonde	+	+	+
<u>Gestion et conservation</u>			
Colloque sur la langouste tropicale	+		
Colloque sur la gestion des ressources du demi-large		+	
Statistiques et traitement des données		+	
Etude des ressources côtières	+	+	+
<u>Traitement des produits de la pêche</u>			
Spécialiste du traitement du poisson		(+)	(+)
Cours de formation au traitement de la bêche-de-mer	+	+	+
<u>Bourses de recherche appliquée et de formation</u>			
Recherches	+	+	+
Recherches sur l'ichtyosarcotisme	+	+	+
Formation aux pêches et à l'aquaculture	+	+	+
<u>Missions à court terme de consultants</u>	+	+	+
<u>Recueil et diffusion de l'information</u>			
Conférence technique régionale des pêches	+	+	+
Lettre d'information sur les pêches	+	+	+
Répertoire général des pêches		+	
Rapports et manuels	+	+	+
Services d'information	+	+	+

ANNEXE II - MISSIONS EFFECTUEES PAR LE CONSEILLER
AUX PECHEES ET SON ADJOINT
(depuis la dernière Conférence des pêches)

CONSEILLER AUX PECHEES (René Grandperrin)

- Suva : (5/4-7/4/78) Entretiens avec le Service des pêches de Fidji sur le cours de formation au traitement de la bêche-de-mer
- Suva : (3/6-10/6/78) Réunion organisée par le SPEC sur l'Agence des pêches
- Nouvelles-Hébrides : (31/7 - 5/8/78)
Essais de pêche expérimentale sur les monts marins sur le navire de recherche Vauban de l'ORSTOM
- Nouvelles-Hébrides : (23/10 - 27/10/78)
Inspection du Projet de développement de la pêche profonde exécuté à Tanna
- Fidji : (27/11 - 1/12/78) Inspection du projet relatif à la recherche appliquée sur la bêche-de-mer. Entretiens sur le cours de formation au traitement de la bêche-de-mer et les recherches sur les poissons de fond
- Lifou (Nouvelle-Calédonie) : (7/5 - 9/5/79)
Organisation du projet de développement de la pêche profonde
- Tonga : (15/6 - 22/6/79) Organisation du projet de développement de la pêche profonde. Entretiens sur les recherches relatives aux poissons de fond
- Honolulu : (20/7/ - 5/8/79)
Participation au Colloque sur les tortues marines organisé par le South West Fisheries Center et examen des activités de pêche actuelles dans les territoires américains. Entretiens au sujet du Colloque conjoint CPS-NMFS sur les tortues marines
- T. T. I. P. : (28/10 - 14/11/79)
Organisation du projet de développement de la pêche profonde à Palau et Truk

CONSEILLER ADJOINT AUX PECHEES (James Crossland), recruté en mai 1978.

Tonga, Niue, Samoa américaines, Samoa-Occidental : (19/7 - 5/8/78)

Inspection du projet de développement de la pêche profonde (Tonga et Niue), recueil d'informations pour le répertoire des pêches et contacts avec le personnel des pêches

Nouvelles-Hébrides: (7 - 15/9/78)

Organisation du projet de développement de la pêche profonde à Tanna

Nouvelle-Zélande : (12 - 22/11/78)

Visite au Nelson Polytechnic et dispositions en vue de la formation d'insulaires océaniens dans le domaine des pêches

Manille : (11 - 29/1/79)

Participation pour le compte de la CPS au Colloque UNCTC/FAO sur les négociations relatives aux entreprises en participation dans le domaine des pêches

Nouvelles-Hébrides : (12 - 15/2/79)

Entretiens avec le responsable des pêches pour le redémarrage du projet de développement de la pêche profonde à Tanna.

T. T. I. P. : (18/2 - 3/3/79)

Inspection du projet de développement de la pêche profonde à Yap et Palau pour étudier le démarrage du projet au cours de l'année

Papouasie-Nouvelle-Guinée: (8 - 27/6/79)

Participation à une campagne de marquage de bonites et entretiens avec les responsables des pêches sur la formation au traitement de la bêche-de-mer et la venue du projet de développement de la pêche profonde

Papouasie-Nouvelle-Guinée: (4 - 14/6/79)

Organisation du projet de développement de la pêche profonde

Niue, Fidji: (2 - 9/10/79)

Inspection du projet de développement de la pêche profonde à Niue. Entretiens avec le responsable des pêches à Suva à ce sujet, ainsi que sur la formation au traitement de la bêche-de-mer et sur d'autres questions.

ANNEXE III - RECOMMANDATIONS DE LA DIXIEME CONFERENCE
TECHNIQUE REGIONALE DES PECHEES

Rapport d'activité du coordonnateur du programme "bonite"

Recommandation No.1

La Conférence recommande qu'en fonction des possibilités et lorsque cette action sera dans l'intérêt des pays et territoires pour lesquels la Commission oeuvre, celle-ci fournisse aux pays situés en dehors de sa zone d'action conseils et assistance pour la solution de problèmes se rapportant aux recherches sur la bonite.

Identification des stocks pisciaires grâce aux méthodes immunogénétiques

Recommandation No.2

La Conférence recommande que la CPS s'efforce de toute urgence de trouver les fonds nécessaires au financement de travaux d'analyses de sang et de tissus qui viendront compléter le programme actuel d'étude de la bonite.

Comité d'experts de la bonite tropicale

Recommandation No.3

Reconnaissant l'intérêt considérable que tous les pays et territoires portent à la bonite et à sa pêche, ainsi que l'intérêt de la formule consistant à tenir la réunion du Comité d'experts de la bonite en même temps que la Dixième Conférence technique régionale des pêches, cette dernière recommande que le Comité d'experts de la bonite se réunisse régulièrement tous les ans en même temps que la Conférence annuelle technique des pêches, sans préjudice des réunions spéciales qu'il peut être appelé à tenir dans le courant de l'année pour examiner, si nécessaire, tout problème particulier qui pourrait se poser dans le cadre du programme d'étude et d'évaluation des stocks de bonite.

Observateurs du secteur commercial et industriel

Recommandation No.4

La Conférence recommande que des représentants des pêcheries commerciales intéressées et des Chambres de Commerce soient désormais invités à assister aux Conférences des pêches en qualité d'observateurs.

Projet de pêche artisanale au demi-large

Recommandation No.5

Vu l'intérêt que suscite le développement de la pêche profonde, il est urgent de rassembler des données biologiques permettant d'évaluer les ressources démersales. La Conférence recommande vivement que l'on recherche des fonds pour mettre sur pied un programme de recueil de données et de recherche appliquée.

Le droit de la mer et l'Agence régionale des pêchesRecommandation No. 6

La Conférence recommande que le projet de réunion d'un groupe de travail (sur les conséquences) pour les pays océaniques de la création de zones économiques exclusives (ZEE) de 200 milles soit différé jusqu'après la création de l'Agence régionale des pêches intérimaire et la désignation de son directeur. Aussitôt que possible après cette date, la Commission du Pacifique Sud devrait entrer en rapport avec ce directeur afin d'arrêter la date de réunion du groupe de travail, de déterminer à quel niveau se situera la participation, enfin d'établir et de diffuser un ordre du jour provisoire. Les personnes intéressées seront invitées à faire part de leurs observations par correspondance.

Recommandation No. 7

La Conférence recommande que la Commission du Pacifique Sud s'emploie, en liaison avec la direction du Bureau de coopération économique du Pacifique Sud, à obtenir les services à court terme d'un spécialiste qualifié qui serait chargé d'étudier, sur le plan économique général, les opérations de pêches étrangères dans la région du Pacifique Sud, ce qui permettrait de recueillir des renseignements de base sur le coût d'exploitation des ressources des zones économiques exclusives par rapport à la valeur marchande des prises, donc de disposer de bases solides pour les négociations actuelles et futures avec les nations étrangères pratiquant la pêche et demandant à exploiter ces ressources. Les conclusions du spécialiste n'engageront pas la CPS mais fourniront seulement des renseignements de base aux pays et territoires de sa zone d'action.

Recommandation No. 8

Eu égard à l'utilité de ces données pour le groupe de travail sur les conséquences pour les pays océaniques de la création de ZEE de 200 milles, la Conférence recommande qu'une partie des crédits ouverts à ce titre soit affectée à cet important projet, ce qui permettrait de le mettre rapidement en oeuvre.
